



Affaire suivie par :
Frédérique BODZEN

20, rue du lycée
97425 – LES AVIRONS
Téléphone
02 62 38 09 16

ce.9740045f@ac-reunion.fr

**La Provisure adjointe
aux
Elèves de Terminales et à leurs responsables
légaux**

Objet : consignes pour votre inscription aux épreuves du baccalauréat session 2025

Madame, Monsieur,

Nous avons procédé à l'inscription de votre enfant aux épreuves du baccalauréat **session 2025**. Afin de finaliser la procédure, nous vous invitons à bien vérifier les données indiquées ci-dessous sur la confirmation d'inscription.

Pour toute rectification, il faudra barrer l'information erronée et corriger à côté en rouge.

Attention, confirmation d'inscription composée de deux feuilles RECTO-VERSO, merci de signer les deux feuilles.

Il convient d'apporter un soin particulier sur :

1/ Les données relatives à l'état civil :

- Civilité, nom, prénom : **attention, ne pas remplir le « nom d'usage »** sauf si le ou la candidat(e) est marié(e) et qui souhaite que le nom du conjoint apparaisse
- Date et lieu de naissance

Nous fournir une photocopie de la pièce d'identité valide du candidat pour toute demande de modifications.

2/ Les données relatives aux coordonnées (Adresse postale, mail, numéro) :

Vous rendre sur votre espace candidat sur cyclades (code donné l'année dernière) pour effectuer les changements vous-même de mail ou numéros de téléphone. En cas de changement, il est important d'en informer également la vie scolaire pour mettre à jour votre dossier.

3/ Compte cyclades : espace candidat

- Vos codes vous ont été remis l'année dernière et devront être conservés également pour vos études supérieures ou pour passer des concours.
- En cas de perte de mot de passe : suivre la procédure « mot de passe oublié »
- En cas d'oubli de votre identifiant : voir le secrétariat de scolarité ou utiliser « prénom.nom »

4/ Aménagements d'épreuve demandé au titre du handicap :

Barrer le NON et mettre **OUI (en rouge)** si vous souhaitez bénéficier d'aménagements au titre d'un handicap ou d'une maladie et **faire la demande en ligne via l'application INCLUSCOL sur votre espace Mélice (du compte parent ou celui du candidat si majeur) ou sur le lien suivant : <https://scoweb.ac-reunion.fr/incluscol>**

Les aménagements de premières sont reconduits automatiquement pour l'année de terminales.

La procédure sera détaillée via pronote ultérieurement. Le service INCLUSCOL devrait s'ouvrir à compter du 4 novembre 2024.

N.B : L'aménagement « ne pas tenir compte de l'orthographe » n'est pas applicable au bac. Les élèves ayant un trouble « DYS » dument reconnu PAP ou PPS, peuvent bénéficier de l'autorisation de composer à l'ordinateur avec un correcteur d'orthographe en faisant la demande de cet aménagement via INCLUSCOL.

5/ Communication des résultats :

- Par défaut : autorisation pour diffusion dans la presse et aux collectivités.
- Entourer le **NON** si vous ne souhaitez voir vos résultats dans la presse et sur internet.

6/ Enseignements - Epreuves :

Bien vérifier **les spécialités suivies ainsi que les options** si vous en avez. Bien vérifier les informations remontées en première **dont les notes des épreuves anticipées.**

7/ Sportif de haut niveau :

Merci de nous fournir des pièces justificatives, à voir avec votre professeur d'EPS.

8/ Pièce obligatoire à fournir avant le 15 décembre 2024 à la vie scolaire :

Attestation de recensement ou certification de participation à la journée d'appel

Pour finir, ne pas oublier de dater et signer sur les 2 feuilles RECTO par « l'élève et UN de ses représentants légaux » si le candidat est mineur.

Le document est à ramener à la vie scolaire impérativement au plus tard le **lundi 4 novembre 2024.**

Important : les confirmations d'inscription définitives devront être conservées, signées et vierges de toute rature au sein de l'établissement pendant un an.

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter par mail : frederique.bodzen@ac-reunion.fr

Vous remerciant de votre collaboration, veuillez, chers élèves et parents, agréer l'expression de nos meilleures salutations.

**La Provisure adjointe
Frédérique BODZEN**

